

## Introduction.

Disons-le d'emblée : il ne s'agit pas ici d'un dictionnaire occitan de plus, qui concurrencerait ceux qui existent déjà, heureusement nombreux, tant anciens que modernes, de Mistral (1878) à Cantalansa (2003), ou même locaux, de Duport-Roux (Romans, 1807, inédit) à Griffoul (Dieulefit, 2002).

Il s'agit bien, certes, d'un dictionnaire puisqu'il présente une somme lexicale couvrant l'ensemble des parlers dauphinois (c'est-à-dire, ici, usités dans les départements de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes), occitans et francoprovençaux, la plus riche à ce jour (quelque 25230 articles pour 37620 formes). Mais l'étendue de la nomenclature répartie dans le temps comme dans l'espace, du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, en fait tout autant un remarquable outil de géographie linguistique – pour reprendre le concept utilisé par Jean-Claude Bouvier (1976) – qui ne manquera pas d'être mis à profit dans les études de linguistique romane.

### *Un travail lexicographique d'une importance reconnue.*

L'importance en effet de cet imposant travail de lexicographie n'échappa pas à l'attention des spécialistes lorsque son existence fut connue, quelques années après la mort de son auteur, l'abbé félibre Louis Moutier (dorénavant LM), en 1903. Ainsi, dès qu'il lui est signalé par le Professeur Antonin Duraffour, de la Faculté des Lettres de Grenoble, l'éminent romaniste suisse Walther von Wartburg, l'auteur du *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, dépêche à Valence depuis l'Université de Leipzig un de ses étudiants, Hans Schmidt, qui en septembre 1930 dépouille environ un tiers des fiches de Moutier (cf. J. de Font-Réaulx, 1931, p. 54). Et dans une note qu'il adresse alors à l'archiviste drômois, Wartburg ne tarit pas d'éloges :

« Le dictionnaire manuscrit des patois dauphinois par l'abbé Moutier est un des ouvrages les plus remarquables qu'il y ait dans ce genre. Il excelle par l'exactitude de ses graphies. [...] L'abbé Moutier donne très souvent une transcription phonétique. La précision de ses définitions est tout à fait remarquable. [...] L'abbé Moutier connaît admirablement son pays, la profondeur de ses connaissances égale l'amour qu'il lui porte. Enfin c'est un vocabulaire extrêmement riche, il compte au moins 30.000 mots. »  
(Wartburg, 1931, p. 54.)

Compliments qui ne seront pas démentis par Wartburg dans la présentation qu'il donnera plus tard du dictionnaire de Moutier dans les deux éditions de sa *Bibliographie des dictionnaires patois* (1934, p. 87 et 1969, p. 257).

### *Comment le nommer ?*

Le manuscrit autographe se présente sous forme de fiches de papier léger d'un format de cent millimètres de longueur sur quatre-vingts de hauteur, contenues dans sept boîtiers de bois ; il est conservé à la Bibliothèque municipale de Valence, non répertorié, sous le titre, erroné, de *Dictionnaire du patois de Die*.

Car c'est bien sous le titre de *Dictionnaire des dialectes dauphinois* que son auteur envisageait de publier ce travail qui l'occupait jusqu'à ses derniers jours<sup>1</sup> et que, finalement, il légua inédit à la Société d'archéologie de la Drôme. On pourra lire par ailleurs (Rixte, 2001) ce que nous savons sur sa genèse.

Il y eut bien une tentative de publication puisqu'on le trouve annoncé en 1885 sous le titre de *Dictionnaire complet des dialectes dauphinois* en quatrième page de couverture de *Bibliographie des dialectes dauphinois* et qu'une souscription est même lancée la même année en quatrième page de couverture de l'*Armagna d'oufinen 1886*<sup>2</sup>. Cette souscription fut-elle un fiasco ? LM poursuivit néanmoins sa collecte lexicale, non, parfois, sans un sentiment de lassitude devant l'immensité de la tâche<sup>3</sup>. Fin 1889, il en est à revoir la lettre R<sup>4</sup> et ne semble pas avoir totalement

<sup>1</sup> On trouve dans l'article **franlá** une référence au *Journal de Montélimar* datée du 19 septembre 1903 alors que LM devait mourir le 30 octobre de la même année.

<sup>2</sup> « En souscription : *Dictionnaire des dialectes dauphinois anciens et modernes*, par l'abbé L. Moutier. Un vol. in-8°. Prix 10 fr. On souscrit chez M. Lantheaume, libraire-éditeur à Valence et chez l'auteur, à Marsanne (Drôme). »

<sup>3</sup> Cf. sa lettre à E. Chalamel datée « Estialo la vilho d'ous Reis [1889] » : « E peui, fau vous dire que l'ideyo [d'écrire de la poésie] n'eis gaire aqui tant que lou Diciounàri resto inachabà. Vaqui lou prèfat que m'achatis, que m'estacho, que me raubo touto ouro que me laisso libro, l'obro preiralò. [...] Me duro, me duro de n'en veire la fi. E pamens jour a chas jour lou moulou s'acucho sus l'airòu. Diou merci n'en siou au darier grivelage. » (Rixte, 2000, p. 198.)

<sup>4</sup> Cf. son envoi et sa lettre à E. Chalamel datés « Estialo lou 26 desembre 1889 » : « D'emproumier li-o 'no reisso de bilhetous fourmant lou R de moun diciounèri. Toteis lous mouts li soun pas, li-o tant soulamen la soubro, la rafatalho. Dassurà aquéu gerbeirou vous dounarò 'no ideyo de moun obro en vous semoundant fouarso voucableis estrangeis a vostre parlar. »

renoncé à la publication<sup>5</sup>. Neuf ans plus tard, après ce qui dut être une importante interruption (il a entre-temps publié *Lou Tiatre d'Aurenjo* en 1895 et son grand poème *Lou Rose* en 1896), il se promet de se remettre au travail<sup>6</sup>. Puis le silence, et l'oubli, alors même que, très tôt, Mistral l'avait signalé dans l'entrée **Diciounàri** de son *Tresor dóu Felibrige* sous le titre de *Dictionnaire du dialecte de Loriol (Drôme)*. Pour qu'il sorte de l'ombre il faudra, à la suite de Wartburg, que Jean-Claude Bouvier en rappelle l'importance (1964, p. 366-367) et le consulte pour son étude (1976, p. 525).

### *Genèse d'une édition.*

Une première tentative d'édition, par la section de la Drôme de l'Institut d'Estudis Occitans (IEO-Drôme), eut lieu en 1983. L'objectif était alors de

« regrouper les mots par racines et dérivations, ceci afin de donner une image de l'unité de la langue et lui redonner une dynamique créatrice ; normaliser en utilisant la graphie classique ; élaguer l'étymologie de tout ce qui nous semble accessoire. » (Plaquette de présentation, archives de l'IEO-Drôme.)

Une page spécimen fut publiée par le journal de l'association<sup>7</sup>.

Première étape indispensable, vingt-trois personnes<sup>8</sup> se relayèrent tous les jours du 11 février au 2 mars 1984 à la bibliothèque municipale de Valence pour produire les 4154 pages de photocopie des fiches, à raison de huit fiches par page (ce sont elles qui ont servi de base au présent travail d'édition). Puis, sous la direction du regretté Jacques Chircop et de Christian Espinas, une équipe de quatre employés « TUC » recrutés pour un an par l'IEO-Drôme s'attelèrent à la tâche et déchiffrèrent quelques lettres conformément à l'objectif fixé. Mais l'entreprise tourna court en 1986. (Informations communiquées par C. Espinas, courriel du 19 octobre 2005.)

C'est dix ans plus tard, au lendemain du colloque sur Louis Moutier organisé à Montélimar en octobre 1997 que nous avons décidé de nous lancer à notre tour dans l'aventure de cette édition sur l'amicale sollicitation de Jean-Claude Bouvier. Et il s'agit aujourd'hui, au bout d'une dizaine d'années de travail, de mettre cet outil à la disposition de la communauté scientifique, des militants et des amateurs de notre langue comme du simple curieux. Cette édition se présente sous une forme double : une version papier et une version informatisée accessible en ligne. À elle seule, la conception et la réalisation de cette base de données n'a pas été une mince affaire. Et nous devons ici remercier en premier lieu Daniel Rixte qui s'y est essayé bénévolement et nous a accompagné dans l'entreprise en nous faisant bénéficier de ses conseils avisés. Puis Vincent Martinet a pris la relève, programmeur confirmé dont la compétence n'a eu d'égale que la modestie et qui a su patiemment analyser nos demandes de néophytes, les comprendre et leur donner forme. Le chercheur, le dialectologue, leur seront, comme nous, reconnaissants de nous avoir permis de mettre à leur disposition un outil dont nous ne doutons pas qu'il rendra quelques services.

Et c'est bien là que nous trouvons la récompense de toutes ces années d'efforts : présenter sous une forme digne de lui ce remarquable travail qui, rattrapant un siècle de retard, entre ainsi d'emblée dans une modernité où il peut prendre toute sa place.

### *Comment éditer Moutier ?*

Lorsque fut connue notre décision d'éditer ce dictionnaire, les conseils sur la manière dont il fallait s'y prendre ne manquèrent pas.

Tantôt on préconisait de se limiter au dialecte que Moutier connaissait le mieux, celui de Loriol et de son enfance, et d'exclure tout ce qui relevait d'emprunts à d'autres glossaires, les lexèmes qu'il avait pu collecter au cours de ses lectures, en un mot tout ce qui n'était pas « de première main ». Ce qui revenait à réduire le dictionnaire de Moutier aux seules entrées localisées en M. En négligeant ainsi le fruit des recherches de l'auteur sur le terrain dans les

---

<sup>5</sup> Dans l'extrait qu'il publie de son dictionnaire dans le *BSAD* de 1889, LM précise p. 481 : « Tous les mots de ce glossaire sont extraits de mon *Dictionnaire des dialectes dauphinois* dont la publication se trouve retardée plus que je ne le voudrais. »

<sup>6</sup> « Me proumetou de reprene moun diciounàri, dre qu'aurai lesi, uno feis qu'aurem trecoula la tempouro oubranto. S'en fai tems pauro ! » (Lettre à E. Chalamel datée « Estialo lou 6 d'abrïou 1898. »)

<sup>7</sup> *Pòrta d'Oc*, n° 31, automne 1983, p. 15.

<sup>8</sup> Mmes et MM. André Amblard, Yves Bertrand, Odette Boyer, Chantal Cavalier, Jacques Cazaux, Gérard Champel, Jacques Chircop, Éliette et Félix Chuvin, Georges Edel, Marie-Thérèse et Christian Espinas, Jean-Luc Gauthier, Roger Gresse, Jacques Joubert, Jean Mayousse, Annie Perrier, Matha Perrier, Jean-Marc Prumier, Marie-Christine Rixte, Mireille Roubé, Agnès Sanz, Renée Soleymat.

zones autres que celles de son parler d'origine (Drôme méridionale, Royans, en particulier) et en vouant aux oubliettes toute une moisson de termes répertoriés nulle part ailleurs (parler de Taulignan par exemple). Tantôt on voyait là l'occasion de produire à bon compte le dictionnaire général moderne du nord-occitan oriental qui fait toujours défaut, on élaguait Moutier de tous les matériaux francoprovençaux et, renvoyant au rancart et sa graphie et la multiplicité des formes, on ne gardait pour entrées que les formes occitanes que l'on transcrivait en graphie normalisée. Tout en faisant fi des citations, on perdait de vue au passage que tant le corpus lexical que le style de Moutier dans ses traductions étaient incompatibles avec l'objectif annoncé et que la greffe ne pouvait prendre.

Nous ne méconnaissions certes pas les atouts de la normalisation graphique dans le cas de publications lexicographiques reprenant des travaux antérieurs ayant déjà fait l'objet d'une édition originale. Mais la situation est ici tout autre puisqu'il s'agit justement de donner le jour à un travail resté inédit et dont, croyons-nous, le respect scrupuleux s'impose de manière à présenter un résultat aussi conforme que possible à ce qu'aurait été sa publication par l'auteur.

On l'a compris, le manuscrit de LM se présente sous une forme inachevée, un brouillon quasiment, et il ne faudra pas s'attendre à trouver ici un dictionnaire des parlers dauphinois répondant aux derniers critères de la lexicographie moderne. Renonçant à une véritable édition critique qui eût représenté un investissement inconsidéré eu égard aux enjeux, nous nous sommes fixé comme objectif de publier ce travail dans l'état où il nous est parvenu (lequel peut d'ailleurs expliquer qu'il n'ait pas vu le jour plus tôt). Nous avons voulu ainsi respecter une approche dialectologique inscrite dans son temps, témoin remarquable d'une linguistique occitane en gestation.

Le principe qui nous a guidé est donc celui, scientifique, nous semble-t-il, de la plus grande fidélité possible, sans préjuger d'éventuelles erreurs, au risque même de cautionner quelques incohérences, d'accréditer inexactitudes ou imprécisions, et en fermant les yeux sur les redites, redondances et lourdeurs dont le texte de LM n'est pas exempt. Fidélité vigilante néanmoins et qui, si elle nous incite à respecter les occitanismes (au sens de locutions en occitan francisé) de l'auteur, toujours révélateurs, ne va pas jusqu'à nous pousser à reproduire ses fautes d'orthographe du français.

Partant de là, nous n'intervenons pas dans le corps du texte, nous ne commentons pas, nous ne corrigeons pas. À peine nous sommes-nous autorisé à insérer, ici, un point d'interrogation pour indiquer une impossibilité à déchiffrer une lettre ou un mot, ou là, une brève remarque qui a paru indispensable, comme dans le cas de l'absence d'un article qui fait l'objet d'un renvoi. Ces rares notes sont toujours clairement repérables (texte entre crochets et police de taille 9) et ne peuvent prêter à confusion.

À l'exception de la partie « étymologie », nous y reviendrons, nous reproduisons donc scrupuleusement le texte de chaque fiche dans l'ordre immuable des cinq champs renseignés (et qui va servir de plan dans la suite de nos remarques) :

1. le lexème-vedette, suivi, le plus souvent, de sa transcription phonétique et d'une lettre symbole indiquant sa localisation puis, éventuellement, d'une ou plusieurs autres formes accompagnées elles aussi de leur localisation mais non de leur transcription phonétique.
2. la catégorie grammaticale.
3. la traduction française ou la définition.
4. une ou plusieurs citations, souvent accompagnées du nom de l'auteur cité, du titre de l'œuvre ou du document et des références textuelles ou de date.

### *Les problèmes à résoudre et nos choix éditoriaux.*

En l'absence d'indications suffisantes laissées par l'auteur, les problèmes à résoudre ne manquent pas pour parvenir à une édition satisfaisante. Nous devons donc au lecteur quelques explications, que nous voulons aussi brèves que possible, pour justifier les choix qui ont été les nôtres.

### *Les doublons.*

On rencontre de nombreuses fiches dupliquées, présentant deux, parfois trois états du travail, rarement plus, pour le même article, avec lesquels il nous a fallu composer. Les différences sont le plus souvent minimales et concernent essentiellement les corrections apportées par LM à l'étymologie. Nous n'avons, dans ce cas, pas eu à en tenir compte.

Un autre type de doublon est dû aux différents systèmes de notation phonétique successivement utilisés par LM, sur lesquels nous reviendrons plus en détail, et qui sont un indice net des différentes étapes de la rédaction des fiches. Ainsi, à titre d'exemple, pour l'entrée **ouleve**, nous avons trois fiches qui, reproduites dans l'ordre que nous croyons être celui de leur élaboration, donnent :

- **òuleve** M **èvo** [pas de notation phonétique] adj. verb. Haut levé, mou olle, mouflet ette, capitonné ée. Et. *oulevà* = aut-levà = haut levé.
- **óuleve**, **evo** [oou-lé-vé, vo] M adj. verb. de *óulevâ* Haut levé ée, mou olle, mouflet ette, boursoüflé ée. et enfin la troisième fiche telle que nous la reproduisons :
- **ouleve** [ɔw'leve], **-evo** (M) ◊ adj. verb. d'*oulevâ*. Boursoüflé, gonflé, mouflet, mou. ◊ adv. Mollement.

En présence d'un doublon, c'est donc le système de notation phonétique, facilement repérable, qui nous a servi de critère dans le choix de la fiche à éditer. Lorsqu'un choix s'avérait impossible entre deux fiches (absence de notation phonétique ou système de notation identique, difficulté à repérer une différence dans l'écriture manuscrite), nous avons opéré une synthèse tenant compte des écarts qui peuvent figurer dans les traductions. À vrai dire, rares sont les cas où une telle situation se présente.

### *Les fiches écartées.*

Nous n'avons pas cru bon de donner le contenu de quelques fiches, peu nombreuses, où figurent les mots latins que LM avait relevés dans les inventaires publiés par l'abbé Fillet (1896) et qu'il a insérés dans son « Glossaire d'ameublement » (1901).

De même nous n'avons pas repris les fiches de patronymes rassemblées à la fin du dernier boîtier, LM ayant lui-même intégré ces noms propres dans les articles concernés.

### *L'orthographe de Louis Moutier*

Dès les débuts de son entreprise lexicographique, LM se préoccupe des problèmes d'orthographe. En 1878, alors qu'il vient d'achever son *Glossaire du sous-dialecte de Loriol*, il demande conseil à Mistral quant au respect des règles du félibrige (même s'il prendra par la suite ses distances avec cette norme) :

« Yeuiro, beilet-me 'n counsè su lou couanti de l'ourtougrafo. L'escrituro de moun parlar de Lòuriòu eis clafio de dificurtas. Vòudriou pamens sègre lou mai poussible vostras règlas dòu felibrije. Eisque fòu soubrar et escafar toutas las letras que se fant pas òuvir dins la prounounciatiou ? [...] Et que farem dòu S que marquo lou pluriè ? [...] » (Lettre de LM à F. Mistral datée de « Marsano, lou 3 de jun 1878 », répertoriée 160, 35 au musée Mistral, Maillane.)

Comme l'étude des fiches dupliquées le révèle clairement, le système orthographique utilisé par LM a évolué au cours des étapes successives d'élaboration ou de révision, lesquelles, nous l'avons vu, sont aisément repérables grâce à la présence et au type de notation phonétique employé.

C'est très probablement en mars-avril 1882 (cf. sa correspondance avec Mistral dans Rixte 2000, p. 201-203) que LM décide d'élargir son *Glossaire* en un « véritable dictionnaire dauphinois », bien avant d'avoir élaboré les principes orthographiques, remarquables de lucidité, qu'il formulera dans *Orthographe des dialectes de la Drôme* (1886) et qui le situent parmi les précurseurs en matière de normalisation graphique de l'occitan. Et les variations que l'on constate dans les fiches sont révélatrices des hésitations de ses débuts.

On en a une illustration dans sa notation des désinences de l'infinitif pour les verbes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupes : dans un premier temps, signalé par l'absence de transcription phonétique sur la fiche, la finale des verbes du 1<sup>er</sup> groupe est notée indistinctement –AR quelle que soit la localisation du lexème verbal, de même que la désinence de l'infinitif des verbes du 2<sup>e</sup> groupe est notée indifféremment –IR pour toutes les localisations.

Puis LM a affiné son système de notation et, par un jeu d'accents graphiques, graves ou aigus, a nuancé l'orthographe de ces désinences en fonction des localisations. Il note alors la terminaison de l'infinitif, pour les verbes du 1<sup>er</sup> groupe, en –AR pour ceux localisés en A (alpin, où le R final se fait entendre), en –Á (pour signaler un A antérieur, palatal) pour la localisation B (sud de la Drôme) et en –À (réalisation postérieure, vélaire) pour les autres localisations (M, CH, DI, H). De même pour le 2<sup>e</sup> groupe, on a alors la terminaison de l'infinitif en –IR pour les verbes localisés en A, en –Í pour la localisation B et en –Ì pour les autres localisations (M, CH, DI, H).

On trouve ainsi, parmi une multitude d'exemples possibles, une fiche, sans transcription phonétique : **pejar** (M) ; **pegier** (H) ; **pegiar**, **pegar** (B), à côté d'une fiche plus récente, avec transcription : **pejà** [pe'dʒa] (M) ; **pegié**, **pegí** (H) ; **pegiá**, **pegá** (B).

Un type semblable de différenciation graphique se retrouve dans la notation de la désinence des participes passés des verbes du 1<sup>er</sup> groupe pour laquelle LM généralise –Á au masculin comme au féminin pour la localisation M, alors qu'il l'orthographie –À au féminin pour les localisations DI et CH. Il s'agit dans ce dernier cas, on le comprend, d'une volonté de marquer l'allongement de la voyelle postérieure, lequel est parfois, sur les premières fiches, explicité par la parenthèse (= aa).

L'orthographe de Moutier, déroutante au premier abord, baroque pour certains, perd de son apparente incohérence dès lors qu'on a compris que se côtoient dans son dictionnaire des fiches révisées et d'autres qui se présentent dans leur état initial. L'objectif en est de rendre au plus près la réalisation phonétique, préoccupation attestée par ce commentaire à la suite de la citation qui illustre l'article **dansà** :

« *Demàn eis dimincho, Piarre vai dansà / Aube sa mestressa touto petassà* (Chant pop.). La rime n'est plus exacte à Loriol, où l'*a* du participe fém. est un *a* fermé, comme en prov. Autrefois on disait *petassâ*, ainsi qu'à Crest, Livron, Étoile ; le prov. a gagné du terrain. »

Moutier semble bien s'être aperçu que pour l'infinitif de ces verbes du 1<sup>er</sup> groupe, les distinctions graphiques par lesquelles il essayait de rendre compte des différences phonologiques, minimes, dans la réalisation de la finale n'étaient pas nécessairement pertinentes. C'est pourquoi nombreuses sont les fiches, manifestement plus achevées, où il regroupe sous la même forme graphique unique des lexèmes de localisations différentes. Ainsi **crebassà** (M, B), **fistrà** (M, B) ou **moulinà** (M, B) là où on aurait pu attendre **crebassà** (M) et **crebassá** (B) pour la première entrée, **fistrà** (M) et **fistrá** (B) pour la seconde, **moulinà** (M) et **mouliná** (B) pour la dernière.

Fidèle à notre principe de départ, nous avons partout respecté la notation de Moutier en espérant que ces quelques indications la rendront plus intelligible.

### *Les accents graphiques.*

Quelles que soient les modifications successives, et à dire vrai marginales, apportées par LM à son système orthographique, on observe une constante : l'accent graphique indique toujours un accent tonique. Un risque de confusion persiste toutefois pour les lexèmes contenant la diphtongue *ou* inaccentuée, dont la notation (calquée ici sur celle de Mistral) vient concurrencer la marque de la tonique, ainsi dans **abóusà**. On se réjouira de la présence quasiment généralisée de la transcription phonétique qui vient lever ce type d'ambiguïté.

### *Morphologie : le féminin des participes passés, adjectifs et substantifs.*

Ici encore, nous avons suivi la notation de LM qui, plutôt que de donner les formes complètes aussi bien du masculin que du féminin (ex. : *eibalauvit, eibalauviá*), se limite, après la forme du masculin en vedette, à indiquer la désinence du féminin qui suit le radical (ex. : *eibalauvit, -iá*). Une telle notation, qui a l'avantage de l'économie, ne devrait en effet pas prêter à confusion ; nous en donnons ci-dessous les principes de fonctionnement valables, à quelques exceptions près, pour l'ensemble du dictionnaire.

Dans les entrées comportant des participes passés dont les formes du féminin diffèrent selon les localisations, il est implicite que la forme du masculin donnée en vedette est également commune aux lexèmes féminins qui suivent.

Ainsi dans l'entrée **acoublá** m.f. (M) ; **acoublà** f. (CH) ; **acoublayo** f. (A) ; **acoublado** f. (B), la forme vedette du masculin (comme du féminin, ici) **acoublá** en M doit être comprise comme étant aussi la forme du masculin en CH, A et B, localisations pour lesquelles ne sont alors données que les formes différentes du féminin.

C'est également par souci d'économie que, dans une suite d'adjectifs, LM ne note pas systématiquement la désinence du féminin lorsqu'elle est commune à différents adjectifs masculins. Le premier élément variable donné dans la série s'applique alors aux adjectifs masculins précédents. Ainsi dans l'entrée **leide** (M) ; **laide, lède** (CH) ; **laid, -do** (B) ; **lédou, -da** (H), il convient d'attribuer la même désinence du féminin **-do** aux adjectifs masculins **leide** (M), **laide** et **lède** (CH), aussi bien qu'à **laid** (B), premier de la série à être affecté d'une désinence du féminin, laquelle concerne alors tous les adjectifs qui la précèdent.

Le même principe de notation vaut aussi pour les formes dérivées au féminin des substantifs masculins placés en tête d'article. Et donc, par exemple, pour l'entrée **eimoulaire** (M) ; **amoulaire** (B) ; **amouraire, -airo, -eiro, -arello** (A) ; **amoulérou, -eri** (H), les suffixes du féminin, *-airo, -eiro, -arello*, s'appliquent aux trois substantifs masculins qui les précèdent, **eimoulaire, amoulaire** et **amouraire**, tandis que le suffixe *-eri* signale la forme du féminin pour **amoulérou**.

### *La transcription phonétique.*

De même que, dès le début de son travail de lexicographie, LM se préoccupe des problèmes de graphie, il montre très tôt pour la phonétique un intérêt qu'il partage avec les linguistes les plus avancés de son temps. Dans sa *Grammaire dauphinoise* (1882), il consacre deux chapitres à la description phonétique du « dialecte de la vallée de la Drôme » et cite la *Grammaire des langues romanes* de Diez et la *Grammaire limousine* de Chabaneau.

La présence d'une transcription phonétique est, à n'en pas douter, l'un des traits les plus remarquables du dictionnaire de Moutier. Il s'agit là d'un apport dont on n'a pas d'autre exemple dans les travaux similaires de cette époque pour la connaissance des parlers considérés.

Un certain nombre de fiches (de l'ordre de 20%) ne comportent aucune transcription. À côté des entrées qui se limitent à un renvoi, ce sont essentiellement celles qui répertorient soit des lexèmes relevés dans des documents anciens, comme les chartes, dont la localisation inclut un V pour « vieux », soit des lexèmes localisés en H que LM semble ne pas avoir voulu transcrire. On a aussi quelques fiches plus anciennes, apparemment, qui pourraient remonter au tout début du travail lexicographique de LM, avant que ne prennent forme ses préoccupations phonologiques.

Partout ailleurs coexistent deux systèmes différents de notation attestant que LM a conservé jusqu'à la fin la totalité de ses fiches sans opérer de sélection, laissant un outil où se côtoient différentes étapes de sa réalisation.

L'examen des doublons permet de déceler deux périodes dans l'élaboration de cette notation. D'abord un système d'écriture phonétique très simple, qui procède par découpage syllabique et s'efforce de rendre les phonèmes en utilisant l'orthographe du français. Ex : **pargueyaire**, transcrit [par-gué-iaï-ré], avec un soulignement pour indiquer la tonique.

Dans un second temps, on a affaire à un système beaucoup plus élaboré, au caractère scientifique nettement plus affirmé et conforme à la notation des romanistes les plus éclairés de l'époque. LM utilise l'alphabet latin modifié par une série de signes diacritiques, l'accent tonique étant noté par un trait vertical ou un accent aigu sur la syllabe qui le porte. On a, souvent, une indication de la longueur des voyelles par le signe classique du trait horizontal suscrit pour les longues, de leur fermeture par un point suscrit et de leur ouverture par un arrondi suscrit orienté à droite. Pour la finale en *-o* du féminin, LM distingue la voyelle inaccentuée, transcrite par un arrondi suscrit orienté à gauche, de la voyelle accentuée pour laquelle l'arrondi suscrit est orienté à droite, coïncidant ainsi avec la marque de l'ouverture. Les nasales sont transcrites avec un tilde et les glides par un *v* inversé suscrit. Les consonnes affriquées et fricatives sont également clairement identifiées (par un *v* suscrit sur le *s* et le *z* pour les chuintantes) tout comme le *l* palatal (par un *l* barré), l'ensemble donnant lieu à une notation garante de la compétence linguistique de notre auteur.

À la lecture d'un travail aussi pertinent, se pose la question du modèle dont a pu s'inspirer LM pour son système de transcription. On sait qu'il commence à se consacrer sérieusement à son dictionnaire en 1882 et qu'il est en plein chantier dans les années 1884 à 1886. Bien trop tôt donc pour que la *Revue des patois gallo-romans* de Gilliéron et Rousselot (1887), Bourciez (1889), Meyer-Lübke (1890) et a fortiori l'*Atlas Linguistique* de Gilliéron et Edmont (1902) aient pu être utilisés. D'ailleurs, à l'exception de Gilliéron (1880), LM ne mentionne aucune de ces sources dans son dictionnaire.

Par contre, et pour aussi surprenante que la chose puisse paraître pour un curé-archiprêtre de Marsanne, LM lit les romanistes allemands. Diez, d'abord, bien sûr, non seulement pour sa *Grammaire des langues romanes* (1876) qu'il cite à de nombreuses reprises, mais aussi pour son *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen* (1878) que, dans une lettre à Mistral, il dit lire en allemand faute d'une traduction<sup>9</sup>. Curtius (1879), aussi, qu'il cite dans les articles **3. garo** et **járri**, entre autres, dans la partie étymologie. Et encore Gartner (1883), dont le compte-rendu par Chabaneau dans la *Revue des langues romanes* (tome 27, 1885, p. 205) n'aura pas pu échapper à LM, abonné à la revue, et qui est cité en source dans l'article **ando, endo**. Mais surtout Körting, abondamment cité par LM dans ses indications étymologiques (cf. également l'article **1. ou**)<sup>10</sup>.

Or le volume 2 de *Encyklopaedie und Methodologie der romanischen Philologie* (1884) reproduit, p. 340-346, des tableaux, précédemment publiés par Böhmer (1872, 1879, 1884), de signes phonétiques qui se trouvent être identiques à ceux employés par LM avec de légères adaptations. Et donc, même si LM ne mentionne pas explicitement Böhmer, il ne semble pas faire de doute que c'est bien son système de notation phonétique qu'il a utilisé, certainement par l'intermédiaire de Körting. On en trouvera une illustration dans les quelques photographies de fiches qui suivent la présente introduction.

### ***La transcription en API.***

La reproduction à l'identique du double système de transcription phonétique de Moutier ne présentant, croyons-nous, pas grand intérêt autre qu'anecdotique et, pour la notation inspirée de Böhmer, n'étant accessible qu'au romaniste extrêmement spécialisé, nous avons opté pour une transposition de cette notation en alphabet phonétique

<sup>9</sup> « Savèt sé lou lioure ddu teichou Diez *Etymologisches Worterbuch* etc, eis esta deivira en francès ? Me servou ddu teste proumeiroje. Amariou ben mai lou legir dins uno traduciou. M'eis eivis que la valiour d'aquéou trava sourti de l'Alemagno nòu fai quòduque pàou vergougno. Anou ? Moussu, que n'en pensèt ? » (Lettre de LM à F. Mistral du 3 juin 1878, répertoriée 160, 35 au musée Mistral, Maillane, déjà citée.)

<sup>10</sup> Körting 1884-1886 fait lui aussi l'objet d'un compte-rendu par Chabaneau dans *RLR* (tome 27, 1885, p. 205-206 pour les volumes 1 et 2, et tome 30, 1886, p. 55 pour le volume 3).

international (API), aujourd'hui largement répandu. Mais il va de soi que nous avons intégralement respecté les phonèmes de LM.

Le système de notation phonétique adopté ici est donc celui de l'Association phonétique internationale. On le trouvera présenté dans *The Principles of the International Phonetic Association*, London : International Phonetic Association, 1984 [Première édition : 1949]. Pour des références complémentaires, on pourra consulter le site web de l'IPA : <http://www.arts.gla.ac.uk/ipa/handbook.html>.

Cette transposition, pour aussi fidèle qu'elle soit à la notation de Moutier, appelle cependant quelques remarques. D'abord, contrairement à la norme mais respectueux de notre auteur, nous n'avons pas indiqué l'accent tonique secondaire qui est généralement noté pour les mots composés et polysyllabiques : nous ne le faisons que lorsqu'il est donné par Moutier.

Ensuite, la plupart des parlers provençaux distinguent R apico-dental intervocalique de R vélaire dans les autres positions. Mais comme le signale J.-C. Bouvier (1976, p. 256-257) cette opposition s'est effacée sur l'ensemble de notre domaine pour laisser partout la place à R vélaire. Aussi, comme notre auteur qui emploie dans tous les cas le même signe pour sa transcription, nous généralisons le symbole [R] pour noter ce phonème.

Enfin, un problème se pose, dans le cas des lexèmes localisés en M (moyen dauphinois, soit essentiellement, rappelons-le, la vallée de la Drôme de Loriol à Saillans), pour la transcription du phonème terminal des verbes du premier groupe (en –A donc) à l'infinitif et au participe passé et pour les substantifs féminins qui en sont dérivés. Ici, LM utilise toute une gamme de signes diacritiques pour s'efforcer de rendre, par sa notation phonétique, des différences de longueur et d'ouverture qu'il essaie également de noter graphiquement (voir plus haut).

Ainsi, il traite de manière identique le participe passé masculin (ex. **1. paleyá**, remué à la pelle) et les noms (et participes passés) féminins (ex. **2. paleyá**, action de remuer à la pelle) qui, pour ces derniers, se terminent pourtant dans la vallée de la Drôme par le hiatus –aa (après chute du –d– intervocalique que l'on retrouve dans la réalisation –ado plus au Sud). Il utilise dans ce cas un *a* modifié par un point souscrit traduisant une voyelle fermée, l'accent vertical suscrit indiquant la tonique.

Il traite différemment l'infinitif (ex. **paleyà**, remuer, enlever avec la pelle) qu'il transcrit par un *a* ouvert (avec un arrondi souscrit orienté à droite), long (avec un trait horizontal suscrit) et accentué.

Mais une telle différenciation, qu'elle porte sur la longueur ou sur l'ouverture, n'est pas toujours très cohérente chez LM et ne nous est pas apparue suffisamment pertinente pour devoir être retenue. D'une part LM indique lui-même qu'elle n'est pas opérante (voir ci-dessus dans la partie « Orthographe » son commentaire sur **dansà**) et d'autre part nous n'avons pas relevé dans *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Provence* (1975-1979), épluché pour la circonstance, de notation qui rendrait compte de ces différences de réalisation.

Nous avons donc choisi de faire ici une entorse à notre règle de fidélité et de généraliser le A moyen des atlas linguistiques. D'autant que nous avons en cela été conforté par l'appréciation du spécialiste incontesté dans ce domaine, Jean-Claude Bouvier, qui nous écrit :

« Vous avez tout à fait raison de normaliser la transcription en –A de Moutier. Car je ne vois aucune raison de distinguer la prononciation des infinitifs du type *jala* des participes passés masculins et féminins (éventuellement substantivés) *jala* 'gelé, gelée'. Certes on pourrait s'attendre à ce que *jala* 'gelée' ait un A long. Il a dû en être ainsi au départ après la chute de –d– et sans doute pendant longtemps. Mais il semble que ce ne soit plus le cas. La variante bien connue d'A vélaire, proche de O, dans les parlers de cette région, concerne seulement la position prétonique. » (Courrier à J.-C. Rixte du 13 mai 2005.)<sup>11</sup>

### ***La catégorie grammaticale.***

Il suffira ici de renvoyer au tableau des abréviations *infra*. On notera les quelques divergences entre la terminologie grammaticale utilisée par LM (verbe actif ou verbe neutre, par exemple) et le lexique employé de nos jours dans ce domaine.

### ***Les localisations.***

La présence de tout un système de localisations n'est pas le moindre des atouts du dictionnaire de Moutier. C'est encore Wartburg qui écrit :

« Mistral avait la malheureuse habitude de ne pas localiser les différentes acceptions des mots. Très souvent on ne sait pas si telle signification a cours en Gascogne ou en Auvergne ou dans tout le Midi. Il transcrivait même dans le rhodanien les mots d'autres régions. [...] Or, le dictionnaire de l'abbé Moutier

---

<sup>11</sup> Voir également à ce sujet la thèse de J.-C. Bouvier, déjà citée, *Les Parlers provençaux de la Drôme*, 1976, p. 416-418.

est très précieux parce qu'il nous permet d'éviter ou de rectifier les nombreuses erreurs auxquelles on est continuellement exposé en se servant de Mistral. » (Wartburg, 1931, p. 54.)

Dans les articles, cette indication de localisation se présente sous forme d'une ou plusieurs majuscules entre parenthèses à la suite du lexème concerné. Lorsque cette indication se situe à la suite de plusieurs lexèmes, elle les affecte tous. Ainsi dans l'entrée **achabà** (M, B) ; **ochobà** (DI) ; **achavi**, **achevi** (H) ; **achabar** (A) ; **acabá** (B), on voit que pour LM le lexème *achabà* se rencontre en M comme en B, que pour cette dernière localisation il est concurrencé par *acabá*, et qu'on rencontre en H les deux formes *achavi* et *achevi*.

Ce système de localisations fonctionne selon un code qui se laisse assez facilement déchiffrer de la manière suivante :

A (parfois AD) = Alpes dauphinoises

B = Bas Dauphiné

CH = Charpey<sup>12</sup>

DI = Diois

H = Haut Dauphiné

M = Moyen Dauphiné

TF = Terres Froides

TR = Trièves

TRIC = Tricastin<sup>13</sup>

V = vieux<sup>14</sup>

On trouvera plus loin un tableau des localités, relevées dans les définitions, exemples, citations et sources du dictionnaire, qui sont associées à ces localisations.

Dans l'extrait de son dictionnaire publié en 1889, déjà mentionné, LM donne des indications qui sembleraient de nature à préciser les zones ainsi référencées : par exemple « H = Haut Dauphiné jusqu'à l'Isère » et « CH = Région comprise entre Romans, Crest et Valence. » Or il apparaît à l'examen du dictionnaire que, d'une part, la zone référencée H traverse quelquefois l'Isère vers le Sud (localités de Jaillans et Beauregard) et que, d'autre part, les localités comprises dans la région Romans-Crest-Valence référencée CH ci-dessus (à savoir les communes de Bourg-lès-Valence, Chabeuil, Charpey, Combovin, Étoile, Gigors, Montélier et Valence) sont, à l'exception de Charpey, localisées en M et non en CH.

On a là l'illustration des hésitations, des incertitudes, dont LM fait preuve au long de ses écrits dans sa tentative de déterminer les aires dialectales de son « lengage d'oufiné » et en particulier dans la délimitation des deux grands domaines linguistiques du Dauphiné, l'occitan et le francoprovençal – LM emploie lui-même le terme dans l'article **a** de son dictionnaire. (Voir à ce sujet Jean-Michel Effantin, 2000.)

Le « véritable parler d'oufiné », ce « dialecte mitanié » qu'il symbolise par M pour « moyen dauphinois », il en trace clairement la limite septentrionale dans son *Armagna doufinen* en 1885 (année qui apparaît centrale dans sa rédaction du dictionnaire si l'on en juge d'après le nombre de citations relevées dans la presse ainsi datées) :

« Sa boueino passo per Marsano, seg uno rénjo de serreis jusco vès Chastillhou<sup>15</sup>, intro dins lou Trièves, remouanto au Villard-de-Lans, descénd la Bourno, préns lou Vercouars e lou Rouyans, et d'aqui, arando la Rialho chais sus Chabet i en virant vés Valéncó.

Per quand au despartamén de l'Isèro, soun patouas sescafo de mai en mai, perqué la léngo francésó lou cougno e l'esquicho d'empertout. » (*Armagna doufinen* 1885, p. 70.)

Dans la plaine de Valence, cette limite septentrionale des parlers occitans – qui, notons-le, coïncide avec l'isoglosse de l'emploi du pronom personnel sujet (Bouvier, 1976, p. 476) – est conforme au tracé observable pour le moyen dauphinois sur la carte des localités relevées dans le dictionnaire (voir en tête de l'ouvrage).

Cette cartographie dialectale subit quelques modifications l'année suivante :

<sup>12</sup> La présence de la référence dans quelques articles atteste que LM a ici partiellement utilisé le glossaire de Bellon. Mais il est clair que « Le glossaire de Bellon comporte de nombreuses entrées absentes des fiches référencées CH de Moutier. [...] Inversement des entrées CH de Moutier sont absentes du glossaire de Bellon. » (Communiqué par J.-M. Effantin, 29 mai 2005.)

<sup>13</sup> Il ne semble pas douteux que LM localise ainsi les formes relevées dans Jules Blancard dont il respecte l'orthographe, par ailleurs peu orthodoxe, qui consiste à noter *-a* la finale du féminin. Cf. à ce sujet la note assassine de A. Roque-Ferrier sur A. Petrarca de Blancard dans la *Revue des langues romanes*, t. VIII, 1875, p. 247-248 : « [...] les vers suivants [...] nous permettent de signaler un exemple peu connu, peut-être même tout à fait inconnu, de la persistance de la finale *a* dans le provençal actuel. » Cette finale en *-a* est néanmoins bien attestée pour cette zone par Jean-Claude Bouvier (1976, p. 409-411).

<sup>14</sup> Indication la plus souvent associée aux autres localisations pour signaler une forme rencontrée dans un document ancien.

<sup>15</sup> Sic : on connaît les déboires de LM avec l'imprimeur.

« Définissons bien d'abord ce qu'il faut entendre par dialecte en parlant de nos patois. Les dialectes dauphinois sont des rameaux de la langue d'Oc. [...] D'après ces données, le territoire du département de la Drôme, considéré dans son ensemble, peut être partagé en trois aires dialectales : au midi, le dialecte comtadin qui s'avance jusqu'à Montélimar. Le bassin de la Drôme en forme un autre. Le troisième comprend toute la région au-dessus de l'Isère. Il est évident que les formes essentielles de chaque dialecte doivent être respectées avec le plus grand soin. Ainsi, le patois de la région romanaise, avec sa physionomie bien connue, doit être religieusement conservé. » (*Orthographe des dialectes de la Drôme*, 1886, p. 6.)

Le parler de Romans est donc ici clairement identifié comme faisant partie de l'ensemble d'oc.

En 1889, on l'a vu, la rivière Isère est confirmée comme limite septentrionale du « moyen dauphinois » (occitan) et, par comparaison avec le tracé de 1885, apparaît alors au nord de Valence une zone intermédiaire au parler mal défini, ainsi caractérisée dans la longue note dialectologique jointe par LM à son poème *Lou Rose* : « Vers le nord, aux approches de l'Isère, notre parler est fortement atteint par le franco-provençal. » (*Lou Rose*, 1896, p. 213.)

Il faudra attendre des études plus récentes (Ronjat, 1930 ; Tuauillon, 1964 ; Bouvier, 1976) pour que soit établie bien plus au Nord la limite linguistique des deux grands domaines, occitan et francoprovençal (voir carte). Cependant, pour ce qui est de Moutier, un examen attentif des fiches du dictionnaire permet de suggérer une piste susceptible d'éclairer les contradictions observées, faute de les résoudre.

En effet, une majorité de lexèmes localisés en H ne sont pas accompagnés d'une transcription phonétique, ce qui peut s'interpréter comme signifiant que LM ne souhaitait pas donner de transcription pour les parlers francoprovençaux. On observe néanmoins que la transcription figure pour certains lexèmes localisés en H alors qu'elle est visiblement gommée ou nettement raturée pour d'autres, de la main même de LM (nous ne l'avons alors bien évidemment pas reportée), comme dans les articles : *rachet*, *randouülhi*, *ranqueta*, *recancié*, *regropà*... Le fait même que dans le cas de doublons (*rachet*, *ranqueta*) on ait pour la même entrée absence totale de transcription dans une fiche et transcription raturée dans l'autre pourrait alors signaler les hésitations de l'auteur pour affecter à l'une ou l'autre langue (occitan ou francoprovençal) certains des lexèmes recueillis pour cette zone H. La présence de la transcription pour certains des lexèmes localisés en H mais qui appartiennent manifestement au domaine francoprovençal pourrait alors être attribuable au fait que ces fiches n'aient pas été révisées.

L'état des fiches (avec présence ou non de transcription ou de rature) ne peut néanmoins servir ici de critère discriminant et c'est donc sur d'autres éléments (morphologie, source) que devra s'appuyer le lecteur qui souhaiterait établir une distinction linguistique que LM n'a pas pu, faute de temps, ou peut-être pas su clairement opérer.

Certes LM spécifie, souvent, dans le corps des définitions les lieux où sont en usage les lexèmes répertoriés (par exemple Vallée de l'Oule, Gapençais, Valgaudemar, Queyras, etc. pour A), certes, également, la fréquente mention des sources participe utilement à ce travail de géographie linguistique, mais pour au moins deux des grands ensembles dialectaux lexicographiés (A et H), ces indications ne sont pas suffisamment systématiques et les localisations recouvrent des zones trop vastes pour satisfaire aux exigences de la dialectologie moderne. Et le même Warburg qui plus haut louait Moutier pour ses localisations ne manque pas de signaler également la faiblesse de son travail :

« Je ne veux pas passer sous silence un défaut qu'a l'ouvrage aux yeux d'un linguiste moderne. C'est de préciser trop peu la provenance des matériaux. Haut-Dauphinois, moyen-Dauphinois, bas-Dauphinois, etc. sont des localisations trop vagues. Aujourd'hui on préfère des indications précises qui permettent de situer un mot dans son milieu, elles sont nécessaires pour une étude approfondie d'un mot dans son contact avec les autres mots. » (Wartburg, 1931, p. 55.)

Le travail de Moutier eût, dans ce domaine, beaucoup gagné à être accompagné des cartes dialectales auxquelles il dit travailler en 1883<sup>16</sup>, dont il envoie un recueil à Mistral la même année<sup>17</sup> et qui n'ont, hélas, pas été retrouvées. À l'évidence, ses localisations manquent parfois de précision mais, Wartburg l'admet volontiers, on ne saurait « demander à Moutier une chose que les linguistes eux-mêmes n'ont réalisée que longtemps après lui. » (Wartburg, 1931, p. 55.) Bien au contraire, on lui saura gré d'avoir été, dans ce domaine aussi, un véritable précurseur.

<sup>16</sup> Cf. sa lettre à la Société d'études des Hautes-Alpes en date du 1<sup>er</sup> août 1883, publiée dans le *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2<sup>e</sup> année, tome II, 1883, p. 497-498.

<sup>17</sup> Cf. Lettre à Frédéric Mistral 160-62 in Rixte, 2000, p. 203.

### *Les traductions, la division des sens, les séparateurs.*

Nous l'avons dit, le principe qui nous a guidé est celui du total respect des choix de l'auteur, ce qui vaut aussi pour ses choix lexicaux même si tous les mots qu'il emploie ne figurent pas toujours dans les dictionnaires contemporains de français. On ne s'étonnera pas d'en rencontrer qui passeront aujourd'hui pour des archaïsmes : Moutier écrivait il y a plus d'un siècle<sup>18</sup>.

Et nous avons bien sûr fidèlement reproduit les quelques occitanismes (locutions en francitan) et néologismes de l'auteur, révélateurs plus du caractère diglossique de son fonctionnement linguistique que d'une expression chancelante ou fautive.

Par souci d'économie, et les procédés de dérivation en français étant présumés connus du lecteur, nous n'avons pas noté l'élément indiquant la forme du féminin que LM donne le plus souvent après celle du masculin dans la traduction française. Ainsi nous n'avons pas cru indispensable de préciser « -euse » et « -aude » après « Finasseur » et « finaud » dans l'article « **finassié, -iero** (M) s. et adj. Finasseur, finaud. »

Dans la section de l'article consacrée à la traduction, on rencontre généralement plusieurs sens. Comme pour la notation phonétique, la présentation de ces sens diffère dans le manuscrit selon la date de rédaction de la fiche : ils sont indiqués à la suite, simplement séparés par une virgule dans les premières fiches, mais sont séparés par un point-virgule dans les fiches plus tardives ou révisées. Dans le dernier cas, les différents sens sont alors clairement repérables, y compris lorsqu'on a une série de synonymes séparés par une virgule, alors que les fiches non révisées de la première époque laissent parfois une impression de confusion.

Ici encore, nous sommes néanmoins restés fidèles à la présentation de LM et, pour les fiches non révisées, avons conservé la succession de sens simplement séparés par une virgule. Toutefois, pour plus de clarté, nous avons remplacé par une numérotation les point-virgules des fiches plus achevées. De même nous avons respecté le découpage des sens tel qu'il est effectué par LM, corrigeant cependant les erreurs manifestes, rares, d'emploi d'une virgule pour un point-virgule et inversement.

Nous rappellerons enfin (cf. ci-dessus la partie « doublons ») les cas, rares eux aussi, où, en l'absence d'éléments répondant à nos critères de sélection (différences dans la notation phonétique ou l'écriture manuscrite), nous n'avons pas pu opérer un choix entre deux fiches dupliquées qui présentent des divergences dans les propositions de traduction. Nous avons alors donné une synthèse des deux propositions.

### *Les citations, les sources.*

Au fil du temps, les notations et abréviations utilisées par LM pour signaler ses sources ont varié et l'on est quelquefois confronté à une multiplicité qui aurait pu désorienter le lecteur si nous l'avions conservée<sup>19</sup>.

Aussi, par souci de simplification et de clarté, nous avons choisi de normaliser ces références en ne retenant qu'une seule forme pour chaque source. Nous avons alors conservé la notation de LM qui nous a semblé la plus claire et en avons adopté une plus explicite pour celles qui posaient problème.

Par ailleurs, nous avons renoncé à donner une liste des abréviations utilisées par LM pour ses références, une telle liste ne nous ayant pas, au bout du compte, paru d'une grande utilité. Nous nous sommes par contre efforcé d'en établir une bibliographie aussi complète et précise que possible. On la trouvera en fin d'ouvrage.

Ces indications de sources sont précieuses à plus d'un titre. Garants de l'authenticité du travail de Moutier, elles permettent d'abord d'attester les formes anciennes. De plus, pour les moins connues, elles fournissent des références de matériaux qui ont pu passer inaperçus des philologues (série E des archives). Enfin, pour ce qui est de la genèse du dictionnaire de LM, elles montrent qu'il a continué à y travailler bien après avoir renoncé à sa publication en 1886, puisqu'on trouve des citations datées des années 1896, 1897 et même jusqu'en 1903, année de sa mort.

Ces citations constituent à elles seules une véritable anthologie de l'écrit dauphinois, occitan et francoprovençal. Elles posent cependant un problème, celui de la fidélité de LM à ses sources.

On remarque en effet que notre auteur n'est pas toujours d'une exactitude scrupuleuse lorsqu'il copie, en particulier pour les textes anciens de Grenoble et de l'Isère, localisés H ou VH. Parce que la graphie de l'original manque

---

<sup>18</sup> Notons à ce sujet l'évolution de la nomenclature dans nos dictionnaires : nombre de mots utilisés par LM dans ses traductions ne sont pas répertoriés dans le *Petit Robert* de 1984 mais figurent dans le *Harrap's Standard French and English Dictionary*, part one : French-English, de 1961. Ex. : adonques, allouchier, azurin... glandifère, goureur...

<sup>19</sup> La notation de *La Bourgeoisie de Grenoble*, de Jean Millet, est à cet égard tout à fait remarquable puisqu'on relève : *Bourgeoisie* ; *Bourgeoisie de Gren.* ; *Bourgeoisie de Grenoble* ; J. Millet, *Bourg. de Gr.* ; J. Millet, *Bourg. de Gren.* ; J. Millet, *Bourg. de Grenoble* ; J. Millet, *Bourgeoisie* ; J. Millet, *Bourgeoisie de Gren.* ; J. Millet, *Bourgeoisie de Grenoble* ; J. Millet, *La Bourgeoisie de Grenoble*.

souvent de pertinence et rend quelquefois la langue difficile à déchiffrer, LM choisit, par exemple, ici de revoir la morphologie, en introduisant une marque du pluriel absente, et là de réaménager le découpage morpho-syntaxique, de manière à rendre la notation conforme au sens.

Ainsi, sous **avilhi**, **avilhe** (H), là où l'original (Millet, *Abbaye de Bongouvert*, p. 15) est : « Comme le zavelle / Millet aprey... », il donne : « *Comme les avilhes / Millet a prey...* »

On le voit, LM n'est donc pas aussi respectueux de ses sources que ne l'exige aujourd'hui la déontologie scientifique. Disons à sa décharge que, d'une part, il pêche en voulant bien faire puisque ses modifications n'ont le plus souvent d'autre but que de faciliter l'accès au sens et que, d'autre part, une telle attitude est largement répandue parmi les savants de son époque qui lui servent de modèles.

Pour ne prendre qu'un exemple, on va voir que LM n'est pas moins fidèle à ses sources que son maître de Maillane, qui souvent provençalise. Ainsi, pour la même citation de Laurent de Briançon, « vna dareizi / D'alabarde », LM, dans son article **dareisi**, donne : « *una dareisi / D'alebardes* », en indiquant la source (Laurent de Briançon, *Vieutenanci*, Lapaume, p. 41), lorsque Mistral, article **darèisi** du *Tresor*, donne : « Uno darèisi d'alabardo » avec le nom de l'auteur mais sans référence, à son habitude.

Ou encore, exemple peut-être plus significatif, lorsque, pour citer le majoral drômois du Félibrige, Roch Grivel, Moutier donne : « *Touto la bourboutino / Eis après li estachà las mans darié l'eichino* (R. Grivel, *Théâtre patois*, p. 85) » (article **1. bourboutino**), pour un original qui se lit : « Touto lo bourboutino / Eis oprès li estochas las mans dorier l'eichino », Mistral, quant à lui, donne : « *Touto la barboutino / Es après i'estacha las mans darrié l'eichino* », avec le nom de l'auteur mais toujours sans référence (article **barboutino**). Ce qui, dans la mesure où la forme *bourboutino* est bien présente dans l'entrée du *Tresor*, affectée de l'indice (d) pour dauphinois, revient à gommer à la fois l'identité de Grivel comme auteur dauphinois et la spécificité de son parler.

On ne multipliera pas les exemples : même si sa rigueur peut parfois être prise en défaut, LM n'est pas moins fidèle à ses sources que les autres grands lexicographes de son temps. Et il présente sur beaucoup l'avantage d'accompagner la quasi totalité de ses citations de leurs références textuelles.

Il ne nous appartenait évidemment pas de corriger les fiches de LM. Nous ne saurions donc trop conseiller au lecteur qui souhaiterait retrouver une citation exacte de se reporter à l'original. Les données bibliographiques concernant les sources de LM qui figurent en fin d'ouvrage devraient l'y aider.

### **Les renvois.**

LM ne reprend pas systématiquement dans les articles concernés toutes les formes faisant l'objet d'un renvoi dans sa nomenclature. On a ainsi un article **apigna** qui renvoie à **pigno**, mais la forme *apigna* est absente de l'article **pigno**.

On pourra bien sûr regretter ce type de lacune et que, fort probablement, LM n'ait pas eu le temps de reprendre toutes ses fiches pour insérer en bonne et due place toutes les occurrences qui figurent dans ses renvois. Certains pourront voir là un amateurisme déficient : il eût sans aucun doute été préférable de retrouver ces formes éparses regroupées dans une entrée synthétique.

Quant à nous, considérant, ici comme ailleurs, que notre travail d'éditeur ne consistait pas à nous substituer à l'auteur, nous avons choisi de ne pas intégrer aux articles où elles auraient dû figurer ces formes disséminées. C'est-à-dire que nous n'avons pas rétabli une forme *apigna* dans l'article **pigno**. D'autant qu'un tel regroupement aurait eu pour effet d'alourdir considérablement la présentation des articles. Cette compilation reste donc à faire : elle devrait être grandement facilitée par notre présentation informatisée.

Cependant, dans le cas, le plus fréquent, où la forme qui fait l'objet d'un renvoi figure bien dans l'article concerné, il nous a quelquefois fallu intervenir pour permettre au lecteur de passer sans difficulté du renvoi à l'article. En effet, la notation de LM, nous l'avons vu, a évolué au fil des années. Il arrive ainsi que dans ses fiches la forme qui signale l'entrée à laquelle elle renvoie ne se retrouve pas orthographiée de manière identique dans l'article principal. Nous avons alors pris la liberté de corriger l'orthographe du renvoi, en choisissant pour référent la forme qui figure en tête de l'article principal.

Par exemple, nous avons une fiche manuscrite qui se présente de la manière suivante : « **palferre** (A) V. PAUFERRE. » Or l'entrée correspondante dans la fiche révisée est orthographiée « paufèrre » et non « paufferre ». Nous avons donc corrigé dans le renvoi par : « V. PAUFÈRRE. »

### **L'étymologie.**

Nous n'avons pas cru nécessaire de reproduire la partie « étymologie » qui figure au bas de la plupart des fiches. Certes les recherches de LM dans ce domaine attestent ses préoccupations scientifiques qui le situent en bonne position parmi les lexicographes de son temps. La citation de ses sources est à cet égard significative : le baron De

Coston, Curtius, Diez, Gartner, Körting, Littré, Puitspelu, Troude, entre autres, ainsi que tous les savants et érudits qu'il a fréquentés par sa lecture des revues de l'époque.

Mais, pour méritoire qu'il soit, ce travail n'en est pas moins marqué par les faiblesses et les erreurs qui ont caractérisé à leur début les explications proposées. Le publier à la suite du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Wartburg, le grand dictionnaire historique et étymologique du gallo-roman (parlers d'oïl, francoprovençal, occitan), n'avait plus qu'une portée anecdotique. Nous nous en sommes donc dispensé.

### *L'intérêt du dictionnaire de Moutier.*

Pour le lecteur contemporain, l'intérêt du travail de Moutier n'est pas là. Il est bien plutôt, nous semble-t-il, dans la richesse de ses matériaux de première main, qu'il les puise dans son fonds lexical personnel ou qu'il les ait collectés directement au fil de ses affectations dans la Drôme.

Né à Loriol en 1831, il exerça son ministère successivement à Taulignan (1857), Pierrelatte (1860), Pierrelongue (1862), Lachamp-Condillac (aujourd'hui La Coucourde, 1864), Saint-Nazaire-en-Royans (1870), Marsanne (1877) et enfin Étoile (1886) où il mourut en 1903.

Il put ainsi mettre à profit ces divers terrains de collectage, comme en atteste la mention de ses « explorations » linguistiques dans le Royans en compagnie de l'érudite Florian Vallentin alors qu'il était curé de Saint-Nazaire-en-Royans, de février 1870 à fin 1877<sup>20</sup>.

Collecte directe, donc, mais aussi enrichie par les envois d'informateurs, comme Peyrol, de Taulignan<sup>21</sup>, et qui, à elle seule, justifie l'édition de ce travail.

Certes une partie de ces matériaux a été intégrée par Mistral à son *Tresor* (voir à ce sujet Bouvier 1999, et Rixte 2001), celle qui, selon nous, correspond au *Glossaire du sous-dialecte de Loriol* que LM avait envoyé au maître de Maillane le 7 avril 1879. Seule une étude approfondie pourra dire le volume exact des emprunts à LM publiés dans le *Tresor*, mais nous avons quant à nous estimé que, quel qu'il soit, il ne saurait remettre en cause l'opportunité d'éditer le travail de Moutier.

D'abord parce qu'une grande majorité des matériaux « haut-dauphinois » de LM, localisés en H et francoprovençaux pour beaucoup, ne sont pas répertoriés par Mistral et nombre d'entre eux (nous pensons ici à Maurice Rivière et à Rasimole, par exemple) ne sont même, à notre connaissance, répertoriés nulle part ailleurs. Un rapide sondage au début de la lettre A révèle que sur les cent premières formes référencées en H chez LM, seize seulement sont présentes dans le *Tresor*.

Ensuite parce que LM enrichit considérablement sa nomenclature alors que l'édition du *Tresor*, commencée en janvier 1879, est déjà bien avancée. On peut ainsi constater que, pour les formes alpines qu'il recueille dans le *BSEHA* (dont la publication commence en 1882), pas plus de 35% figurent dans Mistral.

Pour le domaine alpin, la compilation de LM ne manque donc pas non plus d'intérêt. Et l'argument selon lequel LM se serait ici contenté de recopier Chabrand est invalidé par un autre sondage dans la lettre A qui fait apparaître que, sur la vingtaine de formes se terminant par -IAR et -EAR<sup>22</sup> explicitement localisées en A (et donc facilement repérables comme alpines), le quart à peine sont communes à Chabrand et LM : *apasiar*, *aratear*, *arpatiar* (que Chabrand donne sous la forme *arpatear*), *assarear* et *aviar*. On pourra difficilement dans ces conditions parler de plagiat ! Et il en va de même, on l'a vu, pour la localisation CH et le glossaire de Bellon, LM ayant peut-être bénéficié d'un autre informateur pour cette zone.

On sait que la collecte de LM se poursuit bien après la publication du *Tresor* (il cite le tome II dans l'article **poum-gourdon**). Ainsi, il incorpore le glossaire de Taulignan en 1886 et va enrichir jusqu'à sa mort une nomenclature qui conserve aujourd'hui tout son intérêt, sur le plan quantitatif comme qualitatif.

Même si l'on peut douter de la pertinence du Dauphiné historique comme cadre linguistique, la multiplicité et la juxtaposition des formes que présente notre auteur dans la même entrée pour des aires relativement réduites (M, B, CH, etc.) permettent, ou suscitent, tout un jeu de comparaisons et oppositions riches d'enseignements. Formes anciennes, relevées dans les documents d'archives, ou formes rares, limitées à un emploi local, ou encore formes modernes employées dans un sens peu usité (tout le vocabulaire de base est loin d'être recensé), tous les

<sup>20</sup> « Les articles du pauvre Vallentin m'ont très ému. Nous étions liés assez étroitement et nous avons exploré ensemble dans le Royans. Quel coup terrible que sa mort, et aussi quelle perte pour la science ! ... » (Lettre de LM datée du 1<sup>er</sup> août 1883 publiée dans le *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 2<sup>e</sup> année, tome II, 1883, p. 497-498.)

<sup>21</sup> « Payrol de Taulignan m'o fa l'ounour de m'envouyar uno gerbeto de mots escoutilhas sus soun terraire en ribo de Lez. Nen vaqui un coumo vous que vdu 'no biasso d'or. » (Lettre de LM à E. Chalamel du 18 janvier 1886. Cf. Rixte, 2000, p. 198.)

<sup>22</sup> *abiar*, *aboutiar* [s'], *acrupiar*, *afrareichiar*, *agourensiar*, *aliar*, *aléuviar*, *aniar*, *anounciar*, *apasiar*, *apiar*, *aratear*, *arganear*, *ariar*, *arpatiar*, *assarear*, *atefiar*, *atafiar*, *atefear*, *aviar*.

rapprochements rendus possibles sur le plan diachronique comme sur celui des géosynonymes fourniront au dialectologue matière à réflexion.

Tout autant que par la diversité des formes recensées ou leur localisation, c'est enfin par les citations qui en illustrent l'emploi, le plus souvent accompagnées de leurs sources, que le travail de Moutier retient l'attention. Et la présence de la notation phonétique, rare dans les autres travaux du même type, n'est pas le moindre de ses atouts.

### *Quelle fiabilité ?*

L'ensemble des recherches linguistiques de LM tout comme sa parfaite maîtrise de l'occitan concourent à attester sa crédibilité comme lexicographe. Il est dans ce domaine à situer au même rang que tous les érudits de son temps qui nous ont laissé les matériaux sur lesquels s'est fondée la lexicographie moderne. Et s'il n'est pas le gage de toute la rigueur scientifique aujourd'hui de mise, l'amour pour leurs parlers de tous ces « fous de la langue » selon l'expression de Philippe Martel (Rixte, 2004, p. 1) est du moins le meilleur garant de l'authenticité de leur collectage.

Il est évident qu'au-delà des matériaux qu'il a collectés lui-même sur le terrain, la fiabilité de LM dépend avant tout de celle de ses sources. C'est cette dépendance qui permet de s'interroger sur l'authenticité de certaines formes locales données par LM, comme le fait J. Griffoul (tome I, p. 6-7) qui reproche à notre auteur d'avoir répertorié comme « dieulefitois » des termes empruntés à Chalamel mais qui seraient inconnus dans son « patois » (sic) local. On notera d'abord que la forme en cause, *amóusso*, est répertoriée chez LM dans l'article **amourso**, où cette dernière forme est localisée en A. On retrouve *amourso* dans Chabrand (p. 32) comme dans le *Tresor* (article **amausso**) et les formes *amóusso*, *amaussa*, *amóussa* sont attestées dans l'*Atlas*, de Belvédère (Alpes-Maritimes) à Saint-Étienne-en-Devoluy (Hautes-Alpes) en passant par Barcelonnette (Alpes de Haute-Provence)<sup>23</sup>. La fiabilité de Moutier n'est donc ici pas en cause au niveau des formes.

Il semble par contre qu'elle le soit pour ce qui est de la localisation, encore que rien n'indique que, si la forme *amóusso* est de nos jours inconnue de certains locuteurs dieulefitois, elle n'ait pas circulé dans la « contrée » (pour reprendre la notion de l'auteur de la critique) au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est néanmoins vraisemblable qu'en utilisant pour source Chalamel, dont on sait que la langue littéraire, plus d'ailleurs dans sa poésie que dans sa prose, est souvent provençalisée<sup>24</sup>, LM ait localisé à Dieulefit des termes dont quelques-uns n'étaient usités que plus au sud. Mais à vrai dire, ceci, sur le plan de l'authenticité dialectale, disqualifie moins notre auteur que sa source dieulefitoise, influencée comme elle le fut par le prestige, et donc la norme, de la littérature félibréenne. Il resterait certes à voir dans quelle mesure ce genre de dysfonctionnement linguistique, de diglossie intra-occitane en quelque sorte (que l'on rencontre également chez des auteurs drômois comme Maurice Faure ou Devoluy) pourrait, dans le dictionnaire de Moutier, être étendu à d'autres cas. Nous n'en avons, quant à nous, pas rencontré d'autres. Tout au plus pourra-t-on regretter que LM n'ait pas vérifié la fiabilité de sa source, mais une telle méthode est encore loin d'être la règle à son époque.

### *Quelques réserves.*

Au risque de quelque imprécision en matière de localisation, LM a choisi de ne pas se limiter à un localisme de clocher atemporel et vétilleux ou à un glossaire du parler de la vallée de la Drôme dont il était originaire, mais de s'ouvrir aux variétés dialectales et à leurs interférences comme aux évolutions diachroniques de la langue. C'était là s'exposer à des difficultés qu'il n'avait pas toujours les moyens de résoudre, même si elles n'étaient pas de nature à remettre en cause la rigueur et la fiabilité de son dictionnaire.

Nous avons vu ce qu'il en est pour les inexactitudes engendrées par la copie des sources d'une part, et par leur propre manque de fiabilité de l'autre.

Mais le travail de Moutier doit aussi beaucoup à tous les emprunts qu'il a pu effectuer dans les divers glossaires et dictionnaires qu'il a utilisés. De sorte qu'il n'est pas toujours facile de différencier les matériaux de première main, que l'on peut supposer les plus fiables, de ceux empruntés à d'autres publications, et donc redondants pour le dialectologue. Certes la présence de localisations ou autres indications (noms de villages, d'auteurs, citations) permettent souvent d'identifier leur origine, mais tout un minutieux travail d'évaluation et d'analyse de ces emprunts reste à faire, de manière à dégager un bilan de l'apport personnel de LM à la lexicographie de l'occitan. Notre bibliographie des sources qui figure en fin d'ouvrage devrait y aider.

<sup>23</sup> J.-C. Bouvier et C. Martel, *Atlas linguistique et ethnographique de la Provence*, volume II, carte 535.

<sup>24</sup> Cf. à cet égard G. Faure, 1970, p. 321-323 et p. 326.

Il ne fait aucun doute que le spécialiste n'aura aucun mal à relever les faiblesses qui disqualifieraient aujourd'hui ce travail au regard de la lexicographie contemporaine. Outre les imprécisions de certaines localisations, nous avons noté les incohérences concernant les renvois et, pour les définitions, les formulations parfois douteuses.

Conscient de ses imperfections comme des problèmes que notre édition laisse en suspens, nous avons décidé de publier le travail inachevé de Moutier en l'état. Tâche modeste mais indispensable, et aussi, pensons-nous, le meilleur service que l'on pouvait lui rendre.

### *En conclusion,*

nous nous réjouissons de pouvoir, bien tardivement il est vrai, rassurer J. de Font-Réaulx : ce n'est pas, comme il l'envisageait avec mélancolie, « par un truchement germanique » (Font-Réaulx, 1931, p. 54) que l'édition du dictionnaire de Moutier voit le jour, mais chez nous en Drôme, et grâce à une association d'occitanistes tout autant attachés à leur langue et à leur pays que son auteur.

Nous avons dit la richesse et les limites de ce travail, témoin de ces remarquables entreprises lexicographiques du XIX<sup>e</sup> siècle magistralement illustrées par Mistral. À ce titre il rendra pour l'aire linguistique considérée le service que l'on attend d'un dictionnaire.

Mais nous espérons en outre qu'il pourra être repris par des lexicographes compétents qui sauront l'utiliser à la mesure des possibilités qu'il offre. Par exemple pour servir de base à la réalisation d'un véritable dictionnaire du nord-occitan oriental selon les principes de la lexicographie actuelle en l'étoffant des autres matériaux disponibles pour ce territoire, souvent restés inexploités. On pense ici aux glossaires de Abert, Bellon, Boissier, Chabrand, Jules Chevalier, Dupont-Roux, Lafosse, Rochas, pour n'en citer que quelques-uns<sup>25</sup>, complétés par ceux, plus récents, de Barnier, Griffoul, Rambaud, Schook et autres.

Il pourra dans des conditions semblables être utilisé en vue de la production d'un dictionnaire français-nord-occitan oriental qui fait actuellement défaut et sa présentation sous forme de base de données informatisée devrait faciliter la tâche. Il pourra encore venir enrichir, par la remarquable variété des formes dialectales qu'il recense, le corpus d'un grand thesaurus de la langue occitane où il aura toute sa place.

Wartburg avait pour Moutier la plus haute estime ; il semble même le placer au-dessus de Mistral :

« Et si l'on pense qu'il est bien supérieur à Mistral, on ne pourra nier qu'il a composé une œuvre magistrale pour son temps, et qui telle qu'elle est, rendra toujours de très grands services à la science. » (Wartburg, 1931, p. 55.)

Au vu des remarques que nous avons été amené à faire, peut-être convient-il de tempérer quelque peu cet éloge enthousiaste. Nous n'en sommes pas moins convaincu que Moutier aura fait œuvre utile et que la publication de son travail n'est pas une tâche vaine. Dorénavant l'outil est là, à disposition de qui voudra s'en servir.

C'est pour nous un honneur que d'avoir contribué à ce qu'il voie le jour.

Taulignan, le 31 mars 2007.

Jean-Claude Rixte

---

<sup>25</sup> Pour des indications bibliographiques complémentaires, voir Rixte 2000, p. 293-298.